Université BORDEAUX MONTAIGNE

Direction Générale des Services

Ref : CA2019/40

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 JUILLET 2019

DÉLIBÉRATION PORTANT MANDAT DONNÉ À L'ÉQUIPE PRÉSIDENTIELLE POUR LE PROJET DE DÉLIVRANCE D'UNE AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (AOT) EN VUE DE L'IMPLANTATION DE L'ÉCOLE D'INGÉNIEURS ESTACA

➲ **Le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 12 juillet 2019 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,**

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.712-2,
Vu le code général de la propriété des personnes publiques,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,
Vu la convention d'utilisation n°033-2016-236 du 28/06/2017 conclu entre l'Etat et l'Université Bordeaux Montaigne,

→ Après en avoir délibéré,

➲ ***Autorise l'équipe présidentielle à engager les échanges destinés à formaliser les engagements réciproques envisagés dans le cadre d'un projet d'Autorisation d'Occupation Temporaire d'une parcelle, dont l'université Bordeaux Montaigne est affectataire ; cette autorisation sera accordée en faveur du Conseil Régional d'Aquitaine, pour permettre l'implantation, sur le domaine universitaire, de l'Ecole d'Ingénieurs ESTACA (École supérieure des techniques aéronautiques et de construction automobile).***

Les objectifs suivants sont envisagés: - développer des liens avec ladite école en matière de formation, de recherche et de vie étudiante (domaine des langues, urbanisme, design, réalité augmentée...) ; - placer le projet d'implantation dans un plan global d'aménagement et de valorisation du patrimoine foncier ; - inscrire le projet dans le cadre plus global de collaborations et d'échanges renforcés avec le Conseil Régional quant à la trajectoire de développement et d'extension de l'université (pôle archéologie, pole arts et patrimoine, etc…)

Délibéré par Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 12 juillet 2019.

Nombre de membres présents	**13**
Nombre de membres représentés	**17**
Nombre d'abstentions	**1**
Nombre de suffrages exprimés	**29**
Nombre de votes pour	**26**
Nombre de votes contre	**3**

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 27/08/2019

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 18/07/2019